



CC Arc Sud Bretagne (Siren : 200027027)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Muzillac
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	17/12/2010
Date d'effet	01/01/2011

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. André PAJOLEC

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Allée Raymond Le Duigou
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56190 MUZILLAC
Téléphone	02 97 41 46 26
Fax	02 97 45 41 08
Courriel	contact@arcsudbretagne.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	25 952
-----------------------------	--------

Densité moyenne 72,71

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Ambon (215600024)	1 781
56	Arzal (215600040)	1 474
56	Billiers (215600180)	944
56	Damgan (215600529)	1 663
56	La Roche-Bernard (215601956)	782
56	Le Guerno (215600776)	870
56	Marzan (215601261)	2 034
56	Muzillac (215601436)	4 812
56	Nivillac (215601477)	4 152
56	Noyal-Muzillac (215601493)	2 525
56	Péaule (215601535)	2 572
56	Saint-Dolay (215602129)	2 343

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Etude et définition des zones de développement éolien</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif. Contrôle de conception, de réalisation, de bon fonctionnement, et de diagnostic des assainissements non collectifs</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES - Collecte des déchets. Gestion des déchetteries et des Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), ainsi que de toute autre structure nécessaire à la bonne collecte sélective des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET DECHETS ASSIMILES - Adhésion au Syndicat du Sud-Est du Morbihan (SYSEM) pour le traitement, l'élimination et la valorisation de ces déchets.</i>
- Autres actions environnementales <i>Aménagement et gestion de zones sensibles d'intérêt écologique et pédagogique. Propriété de l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (Le Guerno), mise à disposition auprès d'une association. Information et sensibilisation dans le domaine du développement durable.</i>
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres <i>Propriété et gestion de la Maison funéraire située à Muzillac</i>

## Sanitaires et social

## - Aide sociale facultative

*Politique gérontologique : actions en faveur des personnes âgées. Gestion de relais gérontologiques. Soutien au maintien à domicile.*

## - Action sociale

*Création et gestion des résidences adaptées aux personnes âgées de Muzillac (La Marinière) et de Noyal-Muzillac (Le Bois Gestin). Soutien aux opérations de logements adaptés. Gestion de chantiers d'insertion chantiers « Nature et Patrimoine », et chantier « Floriculture ». Création et gestion de la Maison de la Solidarité, à destination des associations caritatives. Aide au fonctionnement de ces associations. Animation d'un réseau en matière d'action sociale. Coordination enfance-jeunesse : mise en place d'actions d'animation et de prévention vers le public enfance-jeunesse. Soutien aux communes membres dans la réalisation de leurs diagnostics et la concrétisation de leurs besoins. Coordination du réseau de professionnels du territoire. Accueil et information des jeunes de 13 à 18 ans, et soutien à leurs projets individuels ou collectifs*

## Développement et aménagement économique

## - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire toutes les zones d'activités économiques [en tant que périmètres regroupant plusieurs entreprises desservis par des infrastructures spécifiques (voirie, réseaux)], existantes et futures, du territoire.*

## - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique d'intérêt communautaire Sont déclarées d'intérêt communautaire les actions suivantes : · Accueil, conseil et soutien aux entreprises existant sur le territoire de la communauté de communes ou souhaitant s'y implanter. · Actions d'information, de communication et de promotion susceptibles de maintenir et de développer le tissu économique local. · Aides financières ou fiscales en faveur du maintien ou du développement des entreprises, selon la réglementation en vigueur. · Incitation à la construction, ou à défaut d'initiative privée, création, extension, commercialisation et gestion en direct, de locaux professionnels permettant de maintenir des entreprises existant sur le territoire ou d'en accueillir de nouvelles : - pépinières d'entreprises, - ateliers-relais, - commerces, - locaux accueillant des artisans d'arts ou du patrimoine : un bâtiment Place du Bouffay à La Roche-Bernard, deux bâtiments place de la Voûte à La Roche-Bernard, deux bâtiments à La Beurnais à Saint-Dolay. Gestion et animation des espaces emploi formation et points accueil emploi. Accueil, accompagnement et suivi de personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Aide au recrutement des entreprises. Adhésion à la Maison de l'Emploi du Pays de Vannes. Adhésion aux missions locales du Pays de Vannes et du Pays de Redon.*

## Développement et aménagement social et culturel

## - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Propriété du cinéma "Jeanne d'Arc" à Muzillac, mis à disposition d'une association. Gestion et animation de Centres de ressources dénommés "Cyber-espaces", voués à la sensibilisation à l'usage des technologies de l'information et de la communication*

## - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Gestion et animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) "Vacances à la Carte" pour les 6-13 ans  
Construction et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : salle de gymnastique du Parc à Muzillac, salle de sports à Nivillac, école de voile à Arzal, terrain de rugby, piscine située au Clos des Métairies à Nivillac*

## - Etablissements scolaires

*Soutiens aux écoles dans la mise en œuvre d'une offre de qualité en matière d'activités physiques et sportives aux bénéficiaires des élèves : interventions sportives, et financement de cours de voile pour les CM1 et CM2 Aide aux collèges pour la pratique des activités culturelles et sportives*

## - Activités péri-scolaires

CLSH "Vacances à la Carte" pour les 6-13 ans. Aide aux collèges pour la pratique des activités culturelles et sportives. Organisation, gestion et développement du restaurant scolaire intercommunal situé rue des Missionnaires. Organisation, gestion et animation du restaurant scolaire intercommunal situé rue des Missionnaires à Muzillac

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien financier au cycle de spectacles à destination du jeune public dénommé "Entre cour et jardin". Aides à des manifestations culturelles, portant l'image de la communauté de communes au niveau régional ou national

- Activités sportives

Aides à des manifestations sportives, portant l'image de la communauté de communes au niveau régional ou national

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire les ZAC recevant de l'activité économique sur plus de 80% de leur surface.

- Constitution de réserves foncières

Acquisition de réserves foncières en vue de la réalisation d'opérations rentrant dans le cadre des compétences communautaires

- Transport scolaire

Organisation et gestion des transports des élèves fréquentant les collèges et les écoles implantées sur le territoire de la communauté de communes, par délégation du Conseil général du Morbihan

- Organisation des transports non urbains

Organisation et gestion de circuits de transports réguliers entre communes de la communauté, par délégation de compétences du Conseil général du Morbihan

- Etudes et programmation

Réalisation de toute étude spécifique relative à l'aménagement de l'espace communautaire, notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

CREATION, OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE La liste précise des voies d'intérêt communautaire est annexée aux statuts. Exécution de travaux de fauchage et de débroussaillage pour le compte des communes membres dans le cadre de prestation de services.

Développement touristique

- Tourisme

Actions de développement touristique d'intérêt communautaire Sont déclarées d'intérêt communautaire les actions suivantes : · Accueil, information, promotion, par le biais de l'office de tourisme de pôle (et ses antennes territoriales à La Roche-Bernard, Muzillac, Damgan, Ambon, Péaule) · Adhésion au Syndicat Mixte de Développement Touristique du Pays de la Baie Rhuys-Vilaine · Création, aménagement et gestion des équipements touristiques suivants : - Musée de la Vilaine maritime (accueil du public et promotion). - Etude, réalisation et gestion du port de plaisance à la Ville-Aubin (Nivillac) et à Cran (Saint-Dolay). - Sentiers de randonnée (création, balisage, entretien et valorisation).

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Réalisation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Adhésion et participation au GIP du Pays de Vannes.

- Gestion d'un centre de secours

Gestion des casernes des centres de secours de Muzillac, Péaule et Nivillac. Contribution au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours du Morbihan. Gestion de la caserne de gendarmerie à Nivillac

- NTIC (Internet, câble...)

*Contribution au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication et de l'administration électronique, notamment par l'adhésion au syndicat mixte e-megalis Bretagne*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Création et gestion d'une aire de grand passage*

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat mixte de développement touristique du Pays de la Baie Rhuys Vilaine (S M D T) (255602245)	SM fermé	39 714
56	SIAEP de la région de Roche-Bernard (255600470)	SM fermé	7 842
56	Syndicat mixte du Sud Est du Morbihan (S.Y.S.E.M) (255613374)	SM fermé	212 046
56	Syndicat mixte de la Vilaine maritime et de l'Oust (SYMVIMO) (255613341)	SM fermé	94 396
56	Syndicat mixte d'assainissement et d'eau potable de la région de Questembert (SI d'assainissement et d'eau potable) (255600439)	SM fermé	19 874

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)